

SAMEDI  
20  
MAI  
1944  
84<sup>e</sup> ANNEE  
N° 40

# Journal du Lot

1 fr. ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les mercredis & les samedis Dr. : A. COUÉLANT † (1868-1942)

CAHORS

ETAT-CIVIL  
du 12 au 19 mai 1944

Naissances

Bruguera Jean, rue Wilson.  
Conduché Geneviève, rue Wilson.  
Staneqria Paul, rue Wilson.

Publications de mariages

Derappe Charles, employé de bureau,  
et Bauer Anne, institutrice.  
Sambres Marius, ouvrier d'usine, et  
Bican Renée, modiste

Décès

Bataille André, cult., 69 ans, rue Wil-  
son.  
Crouxinou Odile, 1 an, rue Wilson.  
Fauverte Marie, épouse Alibert, s.p.,  
53 ans, rue Wilson.

RECENSEMENT  
DE LA CLASSE 1945

Les jeunes gens de nationalité fran-  
çaise, sans distinction, nés entre le  
1<sup>er</sup> janvier 1925 et le 31 décembre  
1925, qui résident sur le territoire de  
la commune, sont invités à se pré-  
senter à la Mairie, pour se faire recen-  
ser dès le vendredi 19 mai courant.  
Ils devront être munis des pièces  
suivantes :  
— carte d'identité récente ou vali-  
dée,  
— carte d'alimentation,  
— certificat de travail ou attesta-  
tion d'emploi légalisée, authentifiée  
par un bulletin de paye ou de traite-  
ment, datant de moins d'un mois.

Accident

M. Talut Maurice, 18 ans, décolle-  
teur à l'Éclairage général, avenue de  
l'Abattoir, travaillait au tour à dé-  
coller, lorsqu'il reçut de l'huile solu-  
ble dans les yeux.  
Il devra observer un repos de  
8 jours, sous réserve de complications  
toujours possibles.

M. André Jantal, 36 ans, préparateur  
en pharmacie, demeurant rue Labarre,  
a trébuché dans l'obscurité et s'est en-  
travé dans les fils des signaux du Ser-  
vice des requêtes civiles, au Poste 11 (à  
la Chaumière).

Il a reçu des contusions multiples,  
notamment au niveau de la région  
cervico-dorsale.

M. Auguste Arènes, 46 ans, garçon  
de salle à l'Hôpital, en transportant  
un lit d'un étage à l'étage supérieur,  
est tombé. Il souffre d'une déchirure  
musculaire interscapulaire. 12 jours  
de repos.

Chutes

M. Ségol Roger, 36 ans, homme  
d'équipe à la gare de Cahors, en sor-  
tant d'entre deux wagons dont il avait  
effectué l'attelage, a eu le bas de son  
pantalon accroché par un tire-fond,  
ce qui a provoqué une chute, au cours  
de laquelle il s'est fait une entorse  
du pignet gauche.

8 jours d'incapacité de travail.  
M. Milhas Maurice, 45 ans, demeurant  
rue Nationale, était occupé comme  
chargeur-transporteur, lorsqu'un  
choix ayant dévié un cabrouet chargé  
d'une balle de tabac, il fut projeté à  
terre. Dans la chute, sa jambe droite  
a été prise sous un brancard du  
cabrouet et a provoqué une entorse  
du genou droit.

En épluchant des pommes  
de terre

Mme Aussel Marie, veuve Malaret,  
62 ans, servante demeurant à Cahes-  
sut, en épluchant des pommes de terre  
s'est fait une coupure profonde au  
pouce gauche.  
15 jours d'incapacité de travail.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera as-  
suré le dimanche 21 mai et le lundi  
22 mai jusqu'à midi par la pharma-  
cie Mirouze.

Chronique des Théâtres

Récital de piano

Nous apprenons que le grand pia-  
niste Eugène Reuschel, en tournée de  
Concerts dans notre région, a accepté  
de donner un Récital, en notre ville,  
le jeudi 25 en soirée, salle du Conseil  
départemental à la Préfecture.  
Le programme consacré à Schu-  
mann, Chopin, Litz et Schubert sera  
merveilleusement interprété par l'il-  
lustre artiste que Paris vient d'acclamer  
à nouveau et que la presse a  
classé comme le plus grand pianiste  
français. Location ouverte aux Mes-  
sageries Hachette.

PALAIS DES FETES

Samedi 20 mai, soirée 19 h. 15.  
Dimanche 21, matinée à 15 h., soirée  
19 h. 15. LETTRES D'AMOUR avec un  
bon Complément. France Actualités.

ABONNEMENTS  
au « JOURNAL DU LOT »

1 an ..... 100 fr.  
(Les abonnements de six mois  
ne seront plus acceptés).

## DOUBLE MENACE

Il y a près d'un siècle déjà, des  
historiens et des mémorialistes de  
valeur, esprits singulièrement lucides  
— tels le Tocqueville et de Viel-Cas-  
tel — avaient averti la France et  
l'Europe d'une double menace : celle  
de la Russie, celle de l'Amérique.  
Avertissement qui, aujourd'hui, « prend  
l'allure d'une prophétie », remarque  
M. Bonnefoy dans une sagace étude  
que publie « La Politique Française ».

La menace de la Russie, il n'est que  
de considérer l'étendue de la main-  
mise soviétique dans ces derniers  
mois, pour en saisir la gravité.  
« A la barbe des Anglo-Américains,  
qui n'en peuvent mais, qui se soumet-  
tent sans jamais protester aux terri-  
bles exigences de leur terrible allié,  
écrit M. Bonnefoy, les agents stali-  
niens s'introduisent partout, s'em-  
ploient à tout contrôler, à tout diri-  
ger. L'Afrique du Nord, la Méditerra-  
née et aussi la Baltique, les pays  
scandinaves et aussi les Balkans, enfin  
l'Europe tout entière : voilà la proie  
qu'ils convoitent ».

Qu'ils convoitent pour l'instant, car  
leurs convoitises vont au delà encore :  
elles sont à l'échelle mondiale.

La menace américaine, pour être  
moins avancée, semble-t-il, dans sa  
réalisation, n'en est pas moins réelle.  
« Les Américains, note M. Bonnefoy,  
sont en Afrique du Nord, ils sont en  
Italie, ils aspirent à occuper une large  
fraction de l'Europe. Leurs ambitions  
impérialistes se sont révélées dans  
toute leur ampleur, et il suffit de lire  
leur presse pour s'assurer que leurs  
hommes d'affaires sont en train d'éla-  
borer les plans les plus grandioses ».

Plan de « rééducation » de l'Europe,  
de « régénération » du monde, c'est-à-  
dire de domestication économique.

Bien naïfs ou bien aveugles ceux  
qui, après cela, s'obstinent à s'imagi-  
ner que la bannière étoilée ne flotte  
au vent des batailles que pour rendre  
aux Français ce qu'ils ont perdu ! Il  
s'agit d'abord, pour les Etats-Unis,  
de récupérer, où ils le pourront, ce qu'ils  
ont eux-mêmes perdu en Extrême-  
Orient. Et la revue « United States  
News » ne s'est pas gênée dernièrement  
pour nous laisser entendre que  
nous avions à faire notre deuil, nota-  
ment, de nos possessions du Paci-  
fique, de l'Océan Indien, des Antilles  
et de la Guyane, appelées à entrer  
dans la zone d'influence américaine.

En contre-partie, on nous promet  
une « délivrance » qui ne serait que  
chaos et contraintes multiples. Le  
beau dédommagement !

Conclusion ? Si — en attendant  
qu'ils s'entredétruisent, dans le cas  
où ils arriveraient à leurs fins — la  
France ne veut pas être laminée entre  
ces deux blocs d'ambitions et d'appé-  
tits que sont les Etats-Unis et  
P.U.R.S.S., « il lui faut, comme l'y  
exhorte M. Bonnefoy, prendre vrai-  
ment et pleinement conscience qu'elle  
est en Europe et que son sort est lié  
au sort du continent ».

C'est déjà ce que M. Philippe Hen-  
riot avait parfaitement exprimé, l'autre  
jour, à Toulouse, en proclamant  
que l'Europe doit former un bloc in-  
dissoluble contre les menaces qui  
pèsent sur elle, et que « la France ne  
peut se désintéresser de l'Europe ».

« Le ralliement des Français, ajoutait-il, est une nécessité vitale ».

## INFORMATIONS

LE BANDITISME

Un secrétaire de mairie  
est enlevé, puis assassiné

Quatre bandits s'étaient introduits,  
dans la nuit du 14 mai, à Sainte-Eula-  
lie-d'Ans, près de Périgueux, chez  
M. Dupuy, facteur intérimaire et se-  
crétaire de mairie, et l'avaient enlevé.  
Au cours de la journée, le cadavre  
de M. Dupuy était découvert au lieu  
dit Chapelit, commune de Ste-Eulalie-  
d'Ans.

La victime, qui était âgée de 42 ans,  
n'était pas connue comme ayant exer-  
cé une activité politique.

Les agressions aériennes  
anglo-américaines  
contre la France

A Tourcoing et dans le Douais  
Le 15 mai, l'aviation anglo-améri-  
caine a bombardé une localité du  
Douais. De nombreuses maisons ont  
été détruites. Cinq morts et un blessé  
ont, jusqu'à présent, été retirés des  
décombres.

Le même jour, Tourcoing a subi  
une nouvelle attaque aérienne. On  
compte six morts.

A Valenciennes

Le bilan des victimes des bom-  
bardements effectués durant la pre-  
mière quinzaine de mai par l'avia-  
tion anglo-américaine sur Valenciennes  
et les localités de l'arrondissement  
est de 118 morts et plus de 200 blessés.  
De plus, un millier de maisons  
ont été détruites ou gravement en-  
dommées.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces  
armées allemandes communique :

Sur le front de l'Italie méridionale,  
l'ennemi a réussi, hier, à pénétrer  
dans nos positions au nord de Formia,  
après des combats acharnés, au cours  
desquels il a subi de très lourdes per-  
tes en hommes. Des contre-mesures  
sont en cours.

Dans la région d'Esperia, toutes les  
attaques ennemies, effectuées avec le  
soutien de puissantes formations d'ar-  
tillerie et de chars, ont été repoussées.

Cassino, que les Américains avaient  
attaqué en vain depuis des mois, en  
engageant des forces importantes, a  
été évacué sans combat, la nuit der-  
nière, pour éviter des pertes inutiles ;  
nos troupes ont occupé une position-  
verrou située plus en arrière.

Sur la tête de pont de Nettuno, l'ac-  
tivité des combats a repris. De puis-  
santes poussées adverses, au sud de  
Cisterna et au sud de Littoria, ont été  
rejetées.

La nuit dernière, une importante  
formation d'avions de combat alle-  
mands a attaqué efficacement des po-  
sitions de départ ennemies et des voies  
de ravitaillement dans la région de  
Minturno. Des bombardiers américains  
ont effectué des attaques sur plusieurs  
ports de la côte occidentale d'Italie et  
sur l'île d'Elbe. Dix-sept avions enne-  
mis ont été abattus par la D.C.A. et  
au cours de combats aériens.

Sur le front de l'Est, on ne signale  
que de vifs engagements locaux sur  
le Dniestr inférieur et au pied des  
Carpathes. En mer Noire, un chasseur  
de sous-marins allemand a coulé un  
submersible soviétique et en a endom-  
magé un autre si gravement qu'il peut  
être considéré comme perdu.

La nuit dernière, de puissantes for-  
mations d'avions de combat lourds  
allemands ont effectué une attaque  
concentrée sur la gare de Smolensk.  
Des bombes explosives et incendiaires  
ont été jetées en masse, provoquant  
plusieurs grands incendies et des  
explosions dans les objectifs visés.

Dix avions ennemis ont été abattus  
par la chasse finlandaise au cours  
d'une tentative d'attaque effectuée par  
des bombardiers soviétiques sur un  
port du sud de la Finlande.

La lutte contre les bandes commu-  
nistes dans les Balkans s'est poursui-  
vie avec succès du 1<sup>er</sup> au 15 mai ; les  
communistes ont perdu plus de 5.000  
morts, 1.300 prisonniers et plusieurs  
centaines de déserteurs. Un grand  
nombre de canons, d'armes et de ma-  
tériel de guerre de toute sorte, ainsi  
que 34 dépôts de ravitaillement, ont  
été capturés ou détruits. Un raid en-  
nemí contre l'île de Solta, située de-  
vant la côte dalmate, a été repoussé.  
Le 2<sup>e</sup> bataillon d'un régiment de gren-  
adiers du Hanovre, commandé par le  
capitaine de réserve Nohrmann, s'est  
particulièrement distingué au cours de  
cette opération.

En peu de mots...

- Cinq individus, dont quatre Polo-  
nais, qui avaient commis des vols de  
menus objets dans les maisons détrui-  
tes par les bombardements, ont com-  
paru devant le tribunal spécial de  
Douai, qui en a condamné un à mort  
et les autres à un total de 37 ans de  
travaux forcés et de 40 ans de réclu-  
sion.
- La fin des opérations de renouvel-  
lement des cartes individuelles d'alim-  
entation est reportée au 31 août. En  
conséquence, les cartes ancien modèle  
demeurent en vigueur jusqu'à cette  
même date.
- A Surgères, près de Saintes, un ber-  
ger, M. Louis Cosset, qui s'était im-  
prudemment avancé dans un champ  
de mines, a été tué par l'explosion de  
l'engin. Deux autres Charentais,  
M. Maurice Pillars, comptable, et  
Mlle Marguerite Fillonneau, ont été  
blessés dans les mêmes conditions.
- Un incendie d'une grande violence  
a éclaté à Porto, détruisant un édifice  
très important et causant la mort de  
200 personnes.
- Le gouvernement espagnol a infor-  
mé le gouvernement de Grande-Breta-  
gne que, d'accord avec le gouverne-  
ment allemand, il avait décidé de fer-  
mer le consulat général d'Allemagne  
à Tanger.
- Les miliciens de la Somme ont dé-  
couvert chez un négociant d'Amiens  
d'importants stocks illicites de viande,  
sucre, chicorée et autres denrées con-  
tingentées. Les marchandises ont été  
saisies et distribuées aux blessés du  
dernier bombardement en traitement  
à l'hôpital d'Amiens.
- Selon le Bureau américain de la  
Production de guerre, les dépenses  
militaires des Etats-Unis se sont éle-  
vées, en avril, à près de 8 milliards  
de dollars, ce qui porte le total de ces  
mêmes dépenses, depuis le début de  
juillet 1940, à 160 milliards de dollars.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à  
19 h. 15. Dimanche, matinée à 15 h.,  
L'HEURE DES ADIEUX avec Mariane  
Hoppé. Complément et Actualités.

## Chronique du Lot

DESTRUCTION DES OISEAUX  
NUISIBLES

La pullulation des oiseaux nuisibles  
étant particulièrement forte depuis  
1940, leur destruction doit être pour-  
sue plus activement.

Le manque de produits n'ayant pas  
permis la généralisation de la lutte  
par l'empoisonnement, le procédé le  
plus efficace de destruction est le dé-  
nichage.

La période présente étant particu-  
lièrement favorable, à la ponte, la des-  
truction devra s'effectuer du 1<sup>er</sup> mai  
au 30 juin.

Des primes d'encouragement seront  
attribuées dont le paiement sera effec-  
tué par les groupements de défense de  
culture ou par les mairies, pour cha-  
que adulte oisillon ou œufs réunis.

Des mesures sont prises pour  
venir en aide aux victimes des  
attentats terroristes.

En raison des attentats terroristes  
dirigés contre des particuliers ou des  
personnes participant à l'exécution  
des services publics, le gouvernement  
a décidé d'instituer en faveur des vic-  
times et de leur famille un régime de  
réparation pécuniaire. Les textes légis-  
latifs réglementaires préparés à cet  
effet seront publiés prochainement au  
« Journal Officiel ».

Une première série de dispositions  
vise les fonctionnaires et agents de  
l'Etat et des collectivités publiques  
victimes d'attentats au cours ou en  
raison de l'accomplissement de leurs  
fonctions. Elle institue un fonds d'aide  
mutuelle alimenté par un prélève-  
ment modique sur les traitements, sala-  
ires ou indemnités qui versera aux  
intéressés ou à leurs ayants cause, en  
cas de décès ou d'invalidité, une allo-  
cation en capital variable avec les  
charges de famille.

Deux autres lois réglementent la  
situation des particuliers victimes  
d'attentats ou d'actes de violence  
ayant un caractère politique. La pre-  
mière les assimile aux victimes civiles  
de la guerre et leur ouvre droit à pen-  
sion dans les mêmes conditions que  
ces dernières sauf le cas où la blessu-  
re, la maladie ou la mort seraient  
dus à une faute inexcusable de la  
victime. La seconde prévoit l'ouvertu-  
re d'un crédit qui permettra, dans des  
cas exceptionnels et en attendant la  
liquidation de la pension, d'attribuer  
des secours d'urgence.

Aggravation des sanctions  
pour dépassement de la  
consommation de gaz

Un arrêté renforce les sanctions  
pour le dépassement de la consom-  
mation de gaz. La durée de la ferme-  
ture sera de 6, 12 ou 30 jours pour un  
premier dépassement, suivant l'importa-  
nce de celui-ci.

En cas de première récidive, la du-  
rée de la fermeture sera le double de  
celle indiquée ci-dessus pour un dé-  
passement de même importance, avec  
un minimum de 15 jours. Pour les ré-  
cidives, elle sera quadruple, avec un  
minimum d'un mois. En outre, la  
suspension de la fourniture de gaz  
jusqu'à la fin des hostilités peut être  
prescrite pour les abonnés ayant com-  
mis plusieurs dépassements particu-  
lièrement importants.

Ces dispositions sont applicables,  
pour chaque abonné, au dépassement  
effectué après le premier relevé de  
son compteur suivant la publication  
du présent communiqué.

Du caoutchouc sort du pissenlit

Il n'est jamais certain que l'on puisse  
dire en toute bonne foi : « On aura  
tout vu. » Car, en fait, on n'a jamais  
tout vu. Et toujours on voit plus et  
mieux ; voyez plutôt : quand les Alle-  
mands occupèrent l'Ukraine, ils constatèrent  
que des milliers d'hectares  
étaient plantés de pissenlits d'une va-  
riété particulière : le kok-saghyz, ori-  
ginaire du Turkestan. Ils s'informèrent  
et ils surent que, du latex de sa racine,  
il est possible d'extraire du caoutchouc.

Depuis, des plants ont été acclima-  
tés en France, et M. Chevalier, de  
l'Académie des Sciences, vient de dé-  
clarer que les résultats de ces essais  
ont été très satisfaisants. M. Chevalier  
estime, en effet, que ce pissenlit  
produit 200 kg. de caoutchouc à l'hec-  
tare. C'est évidemment peu comparé  
à l'hévéa, qui, lui, donne de 1.200 à  
1.500 kg. pour la même superficie.  
Mais l'hévéa ne commence à produire  
qu'après sept ans, alors que le pissen-  
lit est productif dès la première an-  
née. M. Chevalier espère que des amé-  
liorations pourront, avec le temps,  
augmenter la production.

Pourquoi pas ? Et n'a-t-on pas vu  
déjà — il y a un siècle passé — la  
betterave détrôner progressivement la  
canne à sucre ?

LA CROISADE DE L'AIR PUR  
au profit  
DES COLONIES DE VACANCES  
EST OUVERTE  
Achetez des bons de solidarité  
à 5 et 10 francs

LA REPRESSION  
DES INFRACTIONS  
EN MATIERE  
DE RAVITAILLEMENT

Des chefs de district du Ravitaille-  
ment pourront être désignés par le  
ministre secrétaire d'Etat à l'Agricul-  
ture et au Ravitaillement ou par les  
directeurs départementaux, pour re-  
chercher et constater par procès-ver-  
baux les infractions aux dispositions  
prises en vue du ravitaillement. Ces  
agents sont commissionnés par le mi-  
nistre et assermentés.

Les procès-verbaux qu'ils établis-  
sent font foi jusqu'à preuve contraire  
des constatations matérielles qu'ils  
énoncent. Ils pourront exiger commu-  
nication de tous documents propres à  
faciliter l'accomplissement de leur  
mission dans quelque administration  
que ce soit sans que le secret profes-  
sionnel puisse leur être opposé. Ils  
ont libre accès pour les besoins de  
leur service dans les fermes, maga-  
sins, annexes, dépôts et lieux de pro-  
duction, de transformation, de stocka-  
ge, de vente, d'inscription, etc.

Les agents, ayant au moins le grade  
de chef de district principal, peuvent  
seuls faire des visites à l'intérieur des  
locaux à usage d'habitation. Ils ne  
peuvent procéder à ces dernières visi-  
tes qu'en présence de l'occupant ou de  
son représentant et d'un officier de  
police judiciaire autre que les gardes  
champêtres ou forestiers ou, à défaut,  
d'un officier municipal du lieu.

Ces visites ne peuvent être faites  
pendant la nuit. Des sanctions seront  
appliquées aux personnes qui s'oppos-  
eront à l'exercice des fonctions de ces  
agents.

Examen des bourses

(Séries supérieures)

L'Inspection Académique communi-  
que :

L'examen des bourses d'enseigne-  
ment secondaire (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries)  
et des bourses de cours complémen-  
taire (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries) aura lieu le jeudi  
25 mai 1944, au Lycée Gambetta, à  
Cahors.

L'examen des bourses d'enseigne-  
ment technique (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries) aura  
lieu le jeudi 25 mai 1944, au Collège  
technique de Souillac. L'appel des  
candidats se fera devant ces établis-  
sements à 7 h. 30. Les candidats de-  
vront se munir d'encre et de papier de  
brouillon.

Le présent avis tiendra lieu de con-  
voication.

Caisse Régionale

de Crédit Agricole Mutuel du Lot

Assemblée générale ordinaire

du 23 mai 1944

L'assemblée générale ordinaire con-  
voquée pour le 30 mars 1944 n'ayant  
pu délibérer faute de quorum, les  
sociétaires de la Caisse Régionale de  
Crédit Agricole Mutuel du Lot sont  
convoqués en assemblée générale or-  
dinaire au siège social, 24, rue Pré-  
sident-Wilson, le mardi 23 mai à  
14 h.

Cette assemblée délibérera valable-  
ment quel que soit le nombre de  
membres présents ou représentés.

Ordre du jour : Approbation des  
comptes de l'exercice 1943 ; distribu-  
tion de l'intérêt des parts ; renou-  
vellement du Conseil d'administra-  
tion ; nomination du Comité aux  
comptes. — Le Président.

Tarifs illicites de transport

La Direction du Contrôle des prix  
communiqué :

Etant donné les abus commis par  
certains exploitants de la route, les  
personnes touchées par les mesures  
d'évacuation sont invitées à exiger  
une facture de leurs transporteurs  
mentionnant le véritable prix payé,  
à effectuer, au besoin, le paiement  
qu'en présence de deux témoins, ou  
si possible d'un agent ou d'un com-  
missaire de Police, à soumettre les  
différents et litiges à la Direction dé-  
partementale des prix, 16, rue Saint-  
Barthélemy, à Cahors (Tél. : 624),  
avec pièces à l'appui.

Foires de la semaine

Lundi 22 mai. — Belmont-Sainte-  
Foi, Duravel, St-Céré, Lugagnac, Mau-  
roux, Sarrazac, St-Germain-du-Bel-Air.

Mardi 23 mai. — Blars, Lacapelle-  
Marival.

Mercredi 24 mai. — Catus, Laval-  
de-Cère.

Jeudi 25 mai. — Cajarc, Cardaillac,  
Fontanes, Montvalent, Gignac, Labas-  
tide-Murat, Les Quatre-Routes.

Vendredi 26 mai. — Carluet, Gour-  
don, Labastide-du-Haut-Mont, Luzech,  
Montet-et-Bouval.

Samedi 27 mai. — Beauregard, Ca-  
zals, Figeac, Martel, Montcuq, Puy-  
brun, Reyrevignes, Terrou.

Appel d'offres

Il est actuellement procédé à un ap-  
pel d'offres concernant le transport  
des dépêches postales, des voyageurs,  
etc. sur le circuit de Poste automobile  
rurale de Cahors-Ouest. Se renseigner  
à la Direction de P.T.T. de Cahors ou  
au Bureau de poste de Cahors.

La lutte contre le doryphore

La lutte obligatoire contre le dory-  
phore en 1943, dans toute la France  
métropolitaine, a fait l'objet d'un  
arrêté paru à l'« Officiel » du 4 mai  
de la même année. Les dispositions  
de cet arrêté sont prorogées pour  
l'année 1944.

## PLUS DE LEVURE

La Fédération de la Boulangerie communique :

Selon une communication reçue du Comité d'Organisation de l'Industrie et du Commerce de la Levure, les boulangers du département utilisant habituellement la levure fraîche pour leur panification sont avisés que, par répercussion des bombardements aériens, les arrivages de levure vont être fortement diminués durant un temps indéterminable, et que, de ce fait, tous les besoins ne vont plus pouvoir être satisfaits, du moins en entier.

Par suite de cette difficulté, les négociants distributeurs agréés en seront réduits à ravitailler par priorité les boulangers des centres urbains, puis, dans la limite de leurs disponibilités, ceux des autres localités, ces derniers devant s'attendre à une réduction massive pouvant aller jusqu'à la suppression complète.

D'autre part, comme dorénavant, la levure doit être exclusivement réservée pour la panification officielle, la vente aux particuliers non autorisés par arrêté préfectoral à faire leur pain eux-mêmes est plus que jamais interdite et la révente au détail par la boulangerie en vue de la pâtisserie familiale est totalement suspendue.

## Le collage des tickets d'alimentation

Le Ministère de l'Agriculture rappelle aux commerçants que les tickets collectés par eux doivent être fixés sur les états réglementaires au moyen d'un produit qui n'en altère pas le recto afin que les couleurs et dessins caractérisant ces tickets apparaissent nettement et qu'il soit possible de déceler, le cas échéant, par un simple examen, la présence de tickets falsifiés.

Les sanctions prévues par la législation sur les infractions aux règles du ravitaillement seront applicables aux détaillants qui, contrairement à ces prescriptions, utiliseraient des colles teintées.

## L'attribution des chaussures « Usage ville » et « Usage travail »

En raison de la pénurie croissante de cuir, les programmes de fabrication des chaussures « usage fatigue » ont été supprimés. En conséquence, les coupons « usage fatigue » des mois de mai et juin seront les derniers qui seront honorés.

Les programmes de fabrication des chaussures « usage ville » et « usage travail », comportant un pourcentage de plus en plus important de chaussures à semelles de caoutchouc, les bénéficiaires de ces coupons d'achat doivent accepter les chaussures à semelle de caoutchouc offertes par les détaillants contre remise de leur coupon d'achat.

Par suite de l'arrêt de fabrication et l'épuisement des stocks, les demandes formulées pour l'obtention des chaussures « caoutchouc ville » ne seront plus acceptées.

La fabrication des snows-boots et bateaux ayant été arrêtée, et les stocks de grandes pointures étant épuisés, les demandes ne seront acceptées, pour cette catégorie, que pour des pointures inférieures à 38.

Il a été, d'autre part, décidé que l'attribution des coupons d'achat de chaussures « usage travail » et « gaioches » serait faite par l'intermédiaire de la direction des services agricoles. Les mairies, cependant, restent compétentes pour l'attribution, aux consommateurs, des coupons « fantaisie » et « pantoufles ».

**INDEFRISABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.**

## A la Maison POPOVITCH

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

## CHACUN SA PART

Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERES

— Je ne crois pas que vous puissiez contrarier qui que ce soit, Lady Suzanne, protesta-t-elle avec sa juvénile spontanéité.

— J'ai pourtant contrarié longtemps sir Philipp ! riposta vivement l'aimable femme, avec un sourire qui se souvenait. On fâche toujours un homme en refusant de l'épouser, ma chère ; ces messieurs n'arrivent pas à comprendre pareil égardement de notre part ; chacun d'eux se croit dans la situation d'Adam et pense que, tout comme notre mère Eve, nous n'avons pas le choix.

— Je ne crois pas que ce soit votre cas, ajouta-t-elle malicieusement en regardant la porte par où Garry venait de disparaître.

— Mag sourit. — Que l'aie ou non le choix n'a pas grande importance, puisque je ne veux pas me marier.

— Pas même avec le beau conquérant qui sort d'ici et qui chante pendant que vous peignez ?

— Mag rougit légèrement, mais elle secoua la tête.

— Ni avec lui, ni avec aucun autre ; je ne veux pas aliéner ma liberté.

— Bah ! J'ai dit comme vous, riposta Lady Suzanne en riant, et comme vous, j'adorais ma liberté. Pourtant, je suis Lady Suzanne Burzon. Il a suffi que la jeune nièce que j'avais élevée comme ma propre fille se mariât et qu'elle épousât le neveu de Lord Philipp pour que celui-ci réussit

## Les Sports

### FOOTBALL-ASSOCIATION

#### MATCH DE CLOTURE

Dimanche 21 mai, à 15 h. 30, au Stade Lucien-Desprat, l'Equipe 1 des Cadres de la Marine sera opposée au Stade Cadurcien 1.

Les marins, désireux de prendre leur revanche du match aller en début de saison, aligneront un « onze » de tout premier plan, renforcé du reste par de nouvelles individualités de valeur.

Telle que l'équipe est présentée sur le papier, elle doit, devant son adversaire, obtenir un résultat plus qu'honorable.

De son côté, le Stade se présentera à son public au grand complet, avec, dans ses rangs, deux nouvelles recrues de marque, qui joueront la saison prochaine sous les couleurs de la Société.

Voici la composition de l'équipe militaire :

Goal : Groc (Ecole des Pupilles) ; arrières : Le Gall, Pailler (tous deux du Navire-Ecole Océan) ; demis : Kervervé (Etoile St-Laurent Brest) ; Charreiter (Stade Cadurcien) ; Drogou (Centre sous-marins Cherbourg) ; avants : Hily (sélectionné de l'A.O.F.) ; Corvellec (Stade Cadurcien) ; Bagot (Stade Cadurcien) ; Le Daigüe (sélectionné Escadre de Brest) ; Jugé (Ecole des Mousseurs).

En lever de rideau, à 14 h. 30 : Cadets de la Marine contre Cadets du Stade.

## CAHORS

### Catus

**Naissance.** — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse arrivée au monde d'une superbe fillette, leur 4<sup>e</sup> enfant, chez les époux Cazeau, chef cantonnier à Catus. Sincères félicitations et bons vœux.

### Limogne

**Enquête agricole.** — Les exploitants agricoles, les détenteurs d'animaux non exploitants sont invités à se présenter à la mairie dimanche 21 mai, pour y souscrire leur déclaration portant sur la composition des exploitations, les cultures et le cheptel. Un service de permanence recevra les intéressés toute la journée.

### Saux

**Accident.** — Notre compatriote et ami Mouly propriétaire à Saux, travaille bien souvent à remanier la toiture des maisons. Samedi, il est tombé d'un toit et s'est grièvement blessé. On a dû le transporter dans une clinique.

L'accident s'est produit pas bien loin de Montaigne-de-Querey. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

### Prayssac

**Livraison de blé.** — Les cultivateurs qui n'ont pas assisté à la réunion du dimanche 7 mai et qui auraient un peu de blé à livrer au Ravitaillement sont priés de se faire connaître d'urgence à la Mairie.

**Mariage.** — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Pierre Pallas, docteur-vétérinaire, domicilié à Prayssac, avec Mlle Marguerite Robert, fille de M. Robert, le sympathique propriétaire de l'hôtel de la Terrasse. Aux futurs époux, nous adressons nos meilleurs vœux.

**Vaccination.** — Le docteur Rouma procédera à une séance de vaccination antivaricelleuse gratuite, à la Mairie de Prayssac, dimanche 21 mai, à 10 h. (heure légale).

### Frayssinet-le-Gélat

**Mariage.** — Ces jours derniers a été célébré le mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Marguerite Bladié avec M. Gaston Baldy. Nos compliments et vœux de bonheur.

## FIGEAC

### Albiac

**Naissance de Guy,** second enfant du ménage Georges Renaud-Marie Ayrolles, du hameau d'Aygues, à Albiac. Compliments aux parents et grands-parents et bonne santé au bébé.

### St-Céré

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec peine le décès à Athis-Mons au cours d'un récent bombardement aérien de Mme et M. Beulaquet originaires de Couzou (Lot), belle-sœur et frère de Mme et M. Lucien Landes, 11, Bd Gambetta à St-Céré, auxquels nous adressons nos vives condoléances.

**Les primeurs.** — Les asperges du pays viennent de faire leur apparition sur le marché ainsi que les cerises, qui, bien que peu colorées trouvent preneurs à des prix élevés.

**Une réparation qui s'impose.** — Faisant suite à un précédent article paru dans notre journal sous la signature de M. Lacombe, nous voulons espérer que notre Société de Pêche « Le Hamillon Quercynois » entendra la voix de plusieurs de ses membres et mettra tout en œuvre pour faire remplacer la vanne de la chaussée de Granou ; ce travail de peu d'importance permettrait de maintenir en amont de la digue un niveau d'eau qui mesurerait deux mètres, formant ainsi une réserve naturelle de gros et petits poissons, comme il en était autrefois.

**Ajoutons que la partie de la Bave située entre le pont de Madai et Granou se trouve particulièrement fréquentée par les pêcheurs st-céréens qui ne manqueraient pas d'appuyer une mesure qui s'impose.**

**Au Rex Cinéma.** — Dimanche 21 mai en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 15 le film « Le lit à Odette » avec Larquey, Tissier et Odette Joyeux. Bon complément et actualités.

**Pharmacie de service.** — Dimanche 21 mai, le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Gineste, place de la République.

## - COMPTOIR IMMOBILIER -

### ALBERT TULET

9, Allées Fénélon, 9 - CAHORS  
VENTE & ACHAT D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS  
FONDS DE COMMERCE - TERRAINS - GÉRANCE  
Tél. 74 - LOCATION - R. C. 5.394

## GOURDON

### Dégagnac

**Carnet rose.** — Nous relevons à l'état civil les naissances suivantes : chez les époux Vielcazal du village de Lacroze un gros poupon qui a été prénommé Yvon-Elie-Arthur ; chez les époux Gineste du village de Lantès une fillette prénommée Nicole-Marthe, et chez M. Faurie de Jouaneri, prisonnier rapatrié une mignonne fillette prénommée Georgette-Micheline.

**Décès.** — De Mme Henriette Fourcade du village des Grangettes dont le mari fut longtemps tiers-expert au magasin des tabacs de Souillac et de Mme Vve Fresquet née Estraboul du bourg dont le mari retraité du chemin de fer du Midi fut tour à tour, à la grande satisfaction du public, adjoint au maire et secrétaire de mairie.

Nous adressons aux familles Fourcade, Fresquet et Estraboul toutes nos condoléances.

### Souillac

**Mariage.** — Une quête faite à la cérémonie du mariage de Mlle Camille Gardet avec M. Raymond Labrunie, de Condat, a rapporté la somme de 850 francs, à laquelle le marié a participé pour 500 francs.

Cette somme a été attribuée au colon du prisonnier.

Nos meilleurs vœux et nos remerciements.

## CREDITS SANS INTERETS

grâce au Prêt-Social-Coopératif. Remboursement en 250 mois ou moins. Frais généraux 1 fr. 20 % l'an environ.  
**CREDIT MUTUEL AGRICOLE & FONCIER**  
15, Boulevard de la Madeline, PARIS  
Dir. rég. : 4, rue Saint-Rémi, Bordeaux  
Correspondants demandés

## Martel

**Croix-Rouge française.** — Nous avons fait connaître que le Comité cantonal de Martel disposait en faveur des jeunes filles du canton de trois bourses d'études d'un an chacune, à utiliser durant l'année scolaire 1944-1945, et à décerner à des candidates au diplôme d'Etat d'infirmière hospitalière ou d'assistante médico-sociale, qui seraient désireuses de suivre gratuitement ces cours dans une école de la Croix-Rouge ou agréée par la Croix-Rouge.

Les candidates doivent être de nationalité française, être âgées de 19 ans au minimum et de 35 ans au maximum, et être titulaires soit du baccalauréat, même réduit à la première partie, soit du brevet supérieur ou du certificat de fin d'études secondaires ; en cas d'absence de diplôme, elles sont astreintes à subir un examen d'entrée comprenant une épreuve de composition française et une épreuve d'arithmétique (les sessions pour cet examen d'entrée ont lieu chaque année, en juillet et en septembre).

Les écoles de la Croix-Rouge de la région sont installées à Bordeaux, Limoges et Toulouse. En principe, elles ne comportent pas d'internat. Les études, d'une durée de trois ans, commencent en octobre. Le taux des bourses est calculé de manière que les boursières puissent recevoir une mensualité équivalente à la somme indispensable pour couvrir les frais courants dans la ville où siège l'école (à titre d'indication, pour Toulouse, le taux est de 1.500 francs par mois).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Joseph Lavayssièrre, secrétaire du comité cantonal, à Martel.

### Frayssinet-le-Gourdonnaise

**Incendie.** — Le tocsin appelait notre population à se porter à Bénévans, où le feu venait de se déclarer, vers une heure du matin, à la grange de M. Delbos. Grâce au concours de nombreuses personnes, le feu pu être circonscrit et une partie du toit fut seulement la proie des flammes. Les risques sont couverts par une assurance.

### Souillac

**Nécrologie.** — Dimanche dernier est décédée Mme Lagabrilie à l'âge de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées lundi 15 mai au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nous adressons à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

**Cinéma Vox.** — Samedi 20 mai, dimanche 21 en soirée à 21 h. 15, dimanche matin à 15 h., un grand film policier « L'affaire Styx ».

### Saint-Germain

**Blessée par un taureau.** — Mme Bonhoure, cultivatrice, demeurant à Espévaugner, a été blessée sérieusement par un taureau devenu furieux. L'accident, quoique grave, ne met pas ses jours en danger.

## VENTES ET ACHATS

### DE PROPRIÉTÉS

## AGENCE CYRILLE VAISSIE

2, rue Portail-Alban, 2  
Tél. 662 CAHORS R.C. 4365

## SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame et Monsieur ESTRADEL, coiffeur ; Madame et Monsieur THERON, épicière, et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances qu'un service d'anniversaire sera célébré le lundi 22 mai à 9 h. du matin en l'Eglise St-Barthélemy, à la mémoire de leur mère

### Madame Marie ESTRADEL

## VENTE & ACHAT

### Propriétés Immeubles Fonds de Commerce

## AGENCE IMMOBILIERE DU QUERCY

Ancienne Ag. Michellet  
131, Boulevard Gambetta, CAHORS

## SCIENCE ET VIE

SOMMAIRE DE MAI 1944

Les animaux venimeux et leurs venins, par Pierre Beck ; La production et les applications des ultrasons, par Jean Francis ; La technique du film scientifique se perfectionne sans cesse, par Pierre Brard et Guy Tassel ; La science et la technique du caoutchouc bénéficient largement de l'emploi des rayons X, par J.-J. Trillat ; La gélification de l'océan par le plancton mort explique-t-elle les transgressions atlantiques ? par Pierre Devaux ; Les A Côté de la Science, par V. Rubor.

Abonnement : 110 fr. — C.C. postal 184.05 Toulouse.

## PETITES ANNONCES

### LIVRES D'OCCASION

#### Mme ESTRADEL

Achat, vente, échange  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

### MACHINES A COUDRE SINGER

Vente — Echange — Réparations  
Accessoires  
M. Bonaure, 24, rue Clemenceau

A vendre, à Cahors, MAISON 9 p. et magasin. Très bien située, bon état.

A Mercuès, MAISON CAMPAGNE et 1.500 m<sup>2</sup>.

Fatibourg Cahors, MAISONS DE VILLE.

A 8 km. Cahors, PROPRIETE de 20 ha.

Comptoir Immobilier, A. Tulet, 9, Allées Fénélon. Tél. 74. Renseignements sérieux et exacts.

Maison parfumerie et produits d'entretien recherche REPRESENTANTS ACTIFS, disposant de moyens personnels de locomotion, pour représentation dans le Lot. Commissions élevées. S'adresser à l'Office du Travail de Cahors, qui transmettra. (Visa n° 521).

## ROUGEURS DÉMANGEAISONS

## SULFURINE DU D' LANGLEBERT

Ancien Interne de l'Hôpital St-Louis

Maladies parasitaires de la peau. Bain soufré sans odeur, ou parfumé, action tonique et fortifiante générale, effet stimulant sur la peau. Traitement préventif du rhumatisme. Toutes Pharmacies. Visa N° 1635 - P.913

— 202 —

Pub. R. L.W.

## LES DEPURATIFS ET LES SPECIALITES

A. VINCENT de Grenoble à base de plantes des Alpes, préconisés dans les affections de la peau, maladies de la vessie, de l'estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes, sont des traitements faciles et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.

Les lecteurs intéressés écrivent aux Laboratoires A. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondent gratuitement aux indications demandées. Visa : 2062-P-6399.

## Au Lilas Blanc

### FLEURS NATURELLES

### ARTICLES FUNERAIRES

79, bd Gambetta, CAHORS, tél. 243

Imp. COUVERANT. Le Co-gérant : PARAZINES

U.O. 4232. — 19-5-44

maigre et un peu trop pâle, une sorte d'inquiétude atténuait la vivacité du regard, et une expression un peu mélancolique se mêlait à celle d'une volonté forte et prête aux luttes de la vie.

Ce rapide examen disait à la bienveillante vieille dame une jeunesse sans tendresse maternelle et incolore d'en avoir été privée.

— Voulez-vous me permettre de supprimer toute cérémonie et de vous appeler Mag ? demanda-t-elle gentiment ; je me sens déjà votre amie...

— Vous êtes bonne... dit simplement la jeune fille, et pour cela aussi je vous remercie.

### III

## OU LES AFFAIRES SE COMPLEQUENT

Mag venait d'achever son déjeuner servi, avec plus d'affection encore que de respect, par sa vieille bonne française.

Elle avait dû se séparer de celle-ci quand elle était venue s'installer à Londres presque sans ressources, mais elle l'avait appelée aussitôt que ses premiers gains lui avaient permis de le faire.

La vieille femme l'entourait de soins et tâchait de réparer de son mieux les méfaits des mauvais petits restaurants à trop bas prix auxquels Mag avait été condamnée pendant quelques mois.

La jeune artiste alluma une cigarette et se dirigea vers son petit salon en compagnie du gros chat persan qui ne la quittait guère quand elle était chez elle.

En croquant rêveusement l'épauisse fourrage gris, elle sourit en pensant que, par bonheur, Omar n'était pas là quand les deux lévriers de la duchessa avaient envahi son atelier.

« Vous avez bien fait de sortir ce

matin, mon beau sultan, car deux importants sont venus, à qui vous n'auriez pas fait un accueil très aimable. »

Omar eut un léger clignement de ses yeux verts, mais garda son calme oriental. Après tout, le fait s'étant produit en son absence, il n'y avait plus à s'en préoccuper. Pourtant, quand il entendit s'ouvrir la porte, il se redressa, prêt à l'attaque.

Mag éclata de rire.

— Calmez-vous, il ne s'agit pas, cette fois, des lévriers de ma nouvelle cliente.

Elle se disant, elle courait vers la porte.

— Hazel ! quelle bonne surprise ! J'ai des tas de choses à vous dire... Mariette, apporte vite le café !

Omar daigna s'avancer, lui aussi, vers la nouvelle venue, et une atmosphère de sympathie emplit la pièce.

— Eh bien ! fit Hazel, dès qu'elle se fut installée confortablement dans un fauteuil, de quoi s'agit-il ?

— J'ai reçu, ce matin, la visite de votre chère Lady Suzanne Burzon.

— Lady Suzanne ! va-t-elle enfin se décider, malgré tout, à faire faire son portrait ?

— Oui, et j'aurai l'honneur d'être son peintre. Mais pourquoi dites-vous malgré tout ?

Hazel éclata de rire et son rire clair et franc ajouta au charme de sa petite personne brune, gracieuse et potelée.

— Parce que Lord Philipp est un vieux tyran et qu'elle adore lui résister. Il se croit maître absolu chez lui, mais, en réalité, elle le mène par le bout du nez. Je ne croyais pas qu'elle céderait pour le portrait.

— Grâce à Dieu, elle a cédé ! quelle lui ferait vraiment plaisir. C'est un couple d'amoureux romantiques, ils sont charmants.

— Je ne connais pas sir Philipp,

mais Lady Suzanne est vraiment très gentille. Son neveu, dont vous me parlez hier, lui ressemble-t-il ?

— Vous voulez parler de Forester ? Non... il ne lui ressemble pas du tout.

La voix d'Hazel avait tremblé légèrement, mais Mag ne le remarqua pas.

— Par quelle bonne fortune êtes-vous libre aujourd'hui ? demandait-elle, ne s'intéressant pas autrement aux faits et gestes du neveu de Lady Suzanne. Je croyais que Quayne vous prenait tous vos après-midi ?

— C'est exceptionnel ! Mon grand romancier est en voyage.

— Votre mère doit être ravie, fit Mag avec une involontaire mélancolie, car elle enviait l'intimité de cette mère et de cette fille, également sûres de pouvoir s'appuyer l'une sur l'autre en toutes circonstances.

Un court silence se fit entre elles.

Omar sembla comprendre qu'une peine troublait sa maîtresse : il sauta sur ses genoux et ronronna tendrement. Mag lui donna une caresse, jeta le bout de sa cigarette dans le feu, d'un geste vif, comme si elle éloignait d'elle toute idée déprimante et se retourna vers son amie.

— Je ne vous ai pas tout dit, Hazel, et voici le meilleur : Lady Suzanne m'invite à passer quelques jours chez elle, à Burzon, et c'est là que je ferai son portrait.

— Quelle bonne chance pour vous, Mag, Burzon est une vieille maison surannée mais charmante. Lady Suzanne ne pouvait avoir une meilleure idée. Vous verrez sûrement Quayne, là-bas.

— Votre Quayne ?

— Mon Quayne, le grand romancier. Quayne lui-même ! Il achève, en ce moment, un nouveau roman et ira se reposer dans les environs de Burzon pendant quelques semaines dès qu'il l'aura achevé. Je crois vous avoir dit qu'il a une propriété par là ?

(à suivre)